

Date : Le 17 janvier 2011

N° 2011-04

Catégorie : Placements

Destinataires : Tous les agents généraux administrateurs (AGA), agents associés généraux (AAG), courtiers, agents généraux, conseillers autonomes et comptes nationaux

Objet : **Relevés des placements du 31 décembre 2010 pour les fonds distincts Catégorie de l'Empire Vie**

Nous enverrons bientôt les relevés annuels des placements à l'intention des clients pour les contrats des fonds distincts Catégorie de l'Empire Vie.

Nous enverrons des exemplaires préalables des relevés aux courtiers FundSERV (AGA) et aux représentants (conseillers) le 20 janvier 2011 et les relevés à l'intention des clients le 26 janvier 2011. Un exemplaire en format PDF des relevés à l'intention des clients sera également accessible en ligne sur le Centre d'affaires à compter du 24 janvier 2011.

Vous pourrez commander le nouveau *Rapport trimestriel des fonds de placement* (INP-0095-FR) dès le xx janvier. Ce rapport contient les rendements annuels moyens composés, les rendements annuels, les RFG, l'actif net et les valeurs unitaires. Une version PDF sera aussi disponible sur notre site Internet Catégorie à l'adresse suivante www.empire.ca/class_fr/ à la section « Articles promotionnels » à compter de cette date.

Que trouve-t-on dans la trousse?

En plus des relevés, les clients recevront les documents suivants :

- une lettre de la part de Leslie (Les) Herr, Président (copie ci-jointe)
- une mise à jour sur les placements
- un addenda portant sur l'alerte de retrait excédentaire
- avis à l'intention des clients au sujet des changements de gestionnaire de portefeuilles de l'Empire Vie (copie ci-jointe)

Information sur les garanties applicables aux fonds distincts

Les montants des garanties sur les prestations au décès et à l'échéance sont indiqués, ainsi que la date d'échéance du contrat. En vertu des conditions du contrat, le client recevra le montant **le plus élevé** entre son montant minimum garanti et la valeur de marché des fonds distincts à l'échéance ou au décès.

Autres éléments à retenir au sujet des relevés

- Dans les relevés de REER, les cotisations de l'année à ce jour pour les 60 premiers jours puis celles pour le reste de l'année sont indiquées à la section « Information financière additionnelle ».
- Les définitions de la terminologie utilisée dans le relevé se trouvent sous « Autre information importante ».
- Le client dispose de 30 jours pour communiquer avec son conseiller au sujet de toute divergence sur son relevé.
- La provision de retrait maximum ou le montant de retrait viager est calculé et affiché peu importe le type de contrat. Les paiements sont régis par les lois sur les pensions applicables.

Compétence Carol Anne Bracciodietta, Directrice, Opérations, Produits de gestion de patrimoine



Décembre 2010

Un message de Les Herr, Président et Chef de la direction

Durant la dernière année, de nombreux investisseurs sont demeurés anxieusement sur leur garde compte tenu de la volatilité persistante des marchés canadien et mondiaux.

Il ne fait aucun doute que la crise économique mondiale a eu des répercussions énormes sur les Canadiennes et les Canadiens. Je travaille dans le domaine des services financiers depuis plus de 25 ans et nous vivons présentement la plus grande période d'incertitude dont j'ai été témoin.

Mais il y a des bonnes nouvelles. En effet, la première bonne nouvelle est que vous investissez auprès d'une compagnie qui compte plus de 40 années d'expérience en gestion de placements dans toutes sortes de marchés. Notre équipe de gestion des placements demeure axée sur les occasions de placements à long terme de grande qualité afin de vous offrir de solides rendements. L'autre bonne nouvelle est que les garanties de nos fonds distincts vous donnent un niveau de protection additionnel, peu importe ce qui se passe à la une des journaux.

Espérons que 2011 nous apportera d'autres bonnes nouvelles. D'ici là, je vous encourage à discuter avec votre conseiller et à revoir votre plan financier. Votre conseiller peut vous aider à prendre des décisions importantes et à avoir confiance en votre avenir financier.

Nous vous remercions d'avoir choisi l'Empire Vie et de nous donner l'occasion de vous aider à bâtir et à protéger votre patrimoine.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Le Président et Chef de la direction,

Leslie (Les) C. Herr